



# **L'A-DROIT de Chaudière- Appalaches**

***Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale***

## **Rapport d'activités 2005-2006**

**Juin 2006**

## Préambule

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport d'activités pour le troisième exercice financier complet réalisé par L'A-DROIT. Nous avons encore une fois cette année poursuivi notre développement, entre autres en ce qui a trait à l'aide et l'accompagnement, avons accru notre vie associative et avons travaillé fortement les dossiers systémiques et politiques. De plus, notre implication auprès de l'AGIDD-SMQ a contribué à rapporter des fruits dans notre pratique régionale.

## Mission de L'A-DROIT

En fonction des lettres patentes présentées à l'Inspecteur Général des Institutions Financières du Québec (maintenant nommé Régistraire des entreprises) le 6 juin 2002, voici les objets de notre charte :

**Dénominations** : Le présent organisme est connu et désigné sous le nom de « L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches », groupe ayant comme rôle la défense des droits en santé mentale.

**Territoire** : Le territoire où s'exerce l'action de l'organisme est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches.

**Siège social** : Le siège social de l'organisme est situé à Lévis.

## Chapitre 1 : Objectifs

**Les objectifs de la corporation sont les suivants :**

- 1) Favoriser l'appropriation du pouvoir des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale. Ce doit être effectué dans une dynamique de respect de leur rythme, des limites, des choix et des conditions existentielles des personnes afin de les aider à défendre leurs droits et intérêts.
- 2) Assister et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits individuels en santé mentale.
- 3) Stimuler l'appropriation du pouvoir des personnes par de l'information et différentes formations en matière de défense de droits en santé mentale.
- 4) Contribuer à regrouper des personnes vivant et/ou ayant vécu avec un problème de santé mentale qui connaissent des situations similaires afin qu'ils fassent valoir collectivement leurs droits et intérêts.

- 5) Collaborer avec les organismes et individus ayant des préoccupations analogues.
- 6) Encourager les personnes à développer leur potentiel et leur autonomie dans leurs démarches de défense de droits en santé mentale.
- 7) Sensibiliser la population aux différentes problématiques sociales et juridiques liées à la santé mentale.
- 8) Agir dans la collectivité afin de prévenir certains abus et formes de discrimination à l'endroit des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale.
- 9) Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur la santé et les services sociaux.

## **Rapport moral du conseil d'administration**

Le conseil d'administration de L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches a encore une fois été fort actif cette année. Le C.A. a tenu **10** réunions régulières et **2** réunions spéciales afin de voir à la bonne gestion de l'organisme.

Cette année, par des envois de documents entre les réunions de conseil d'administration, nous avons été en mesure de tenir moins de réunions, ce qui a fait en sorte d'économiser certains frais à ce niveau, tout en étant plus efficaces.

Voici la composition du conseil d'administration pour l'année 2005-2006 :

Claude Asselin	Président
Martin Lemay	Vice-Président
Hélène Chabot	Secrétaire
Paul Chrétien	Trésorier
Sylvie Pelchat	Administratrice
Lisette Pouliot	Administratrice
Agathe Tanguay	Administratrice

Le modèle de gestion de L'A-DROIT étant centré sur les principes auxquels nous adhérons, soit l'appropriation du pouvoir, il est pour nous congruent que le conseil d'administration se réunisse aussi souvent que nécessaire afin d'assumer son mandat. Le conseil d'administration est au cœur des décisions de stratégie prises à L'A-DROIT. Cette année, une des forces qui a émané du conseil d'administration de L'A-DROIT est l'important travail d'équipe démontré toute l'année, travail d'équipe qui est centré sur la mission de l'organisme qui est au cœur de nos actions.

Suite à une journée de réflexion du conseil d'administration et de l'équipe de travail, le conseil d'administration de L'A-DROIT a entériné d'une politique d'intervention de

l'organisme concernant le mandat pro-actif. Cette facette de notre mission avait suscité plusieurs questionnements en 2004-2005 et nous y avons donc vu de plus près.

L'A-DROIT a aussi débuté cette année une activité d'auto-financement par la vente de stylos. Vendus à 2\$ l'unité, ces stylos font à la fois office de moyen d'auto-financement et d'outils de promotion. Toujours dans la question financière, L'A-DROIT a poursuivi son dossier de contestation à la CLP concernant l'unité de classification à la CSST. Nous avons gagné devant ce tribunal, ce qui a fait en sorte que votre organisme a économisé plus de 3000\$.

## **Bénévolat**

Un total de **25** personnes différentes ont effectué du bénévolat pour L'A-DROIT en 2005-2006. Ces personnes ont donné un grand total d'environ 1 500 heures de bénévolat durant l'année.

## **Ressources humaines**

Les ressources humaines ont, pour ainsi dire, été en 2005-2006 été sous le signe de la stabilité à L'A-DROIT. Nous avons procédé à l'embauche en fin mars 2005 de deux conseillères en défense de droits et elles ont été en poste durant toute l'année. Voici le portrait des ressources humaines en 2005-2006 avec leurs dates d'embauche.

### **Employés en poste :**

<b>François Winter</b>	Coordonnateur	(depuis les débuts)
<b>Lauriane Bilodeau</b>	Conseillère en défense de droits	(mars 2005)
<b>Geneviève Fortin</b>	Conseillère en défense de droits	(mars 2005)
<b>Hélène Beaulieu</b>	Adjointe administrative	(décembre 2004)
<b>Samuel Pouliot</b>	Prog. Carrière été/Stagiaire	(juin 2005)

## **Territoire desservi et mode de comptabilisation pour les différents volets de la mission**

Aux fins du rapport d'activité, le territoire desservi par L'A-DROIT est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches. Malgré les changements récents dans le réseau de la santé, nous continuons à comptabiliser nos demandes et activités en fonction du territoire régional et sous-régional pour certaines activités et volets de notre mission. Nous comptabilisons nos statistiques de cette façon afin de dresser un portrait plus exact de l'exercice de notre mission sur les différents territoires ou il y a un centre hospitalier avec un département de psychiatrie de courte durée. Les raisons motivant cette décision sont que les personnes utilisatrices de services en santé mentale qui reçoivent des services à ces centres hospitaliers sont susceptibles d'avoir un vécu similaire relativement aux services en santé mentale. Voici les différentes sous-régions desservant un territoire de centre hospitalier ayant un département de psychiatrie de courte durée.

- Littoral (Hôtel-Dieu de Lévis)
- Beauce-Etchemins (Centre hospitalier Beauce-Etchemins)
- Amiante (Thetford) (Centre hospitalier régional de l'Amiante)
- Montmagny-L'Islet (Hôtel-Dieu de Montmagny)

## **Promotion et visibilité**

Les années antérieures ayant confirmé notre attitude pro-active concernant la promotion et la visibilité, 2005-2006 n'a pas fait exception à cette règle.

Lors de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2005, nous avons effectué le lancement officiel des nouveaux outils de promotion de L'A-DROIT. Voici les outils ainsi que leur nombre entre parenthèse dont nous avons effectué le lancement :

- Grande et petite affiche (850)
- Dépliants (40 000)
- Deux modèles de cartes d'affaires (6 000)

Nous avons également inauguré en avril 2005 le nouveau site Internet de L'A-DROIT. Ce site, diffusé sur tous les moteurs de recherche ainsi que dans toute la région, nous permet de nous faire connaître sur le web d'une façon plus professionnelle.

Parallèlement à la sortie de ces outils, nous avons effectué une tournée de promotion afin de faire connaître L'A-DROIT. Nous avons continué notre distribution de dépliants durant la dernière année. Comme nouveauté cette année, nous avons fait la distribution de notre dépliant dans certains dépanneurs et épiceries de la région. Nous avons également fait l'envoi d'une lettre d'information aux résidences de personnes âgées ainsi qu'aux OMH/Coop. d'habitation de la région. Les efforts mis dans la promotion ont porté fruits cette année.

Pour ce qui est des rencontres et activités visant exclusivement la promotion et la sensibilisation à la défense de droits en santé mentale à proprement parler, voici la liste de ce que nous avons fait en 2005-2006 :

- Participation aux assemblées générales annuelles des groupes d'entraide suivants :
  - ▶ Les Nouveaux Sentiers
  - ▶ Le Trait d'union
- Participation aux activités suivantes:
  - ▶ 2 Dîners communautaires des Nouveaux Sentiers
  - ▶ Épluchette de blé d'Inde du Trait d'union et des nouveaux sentiers
  - ▶ Présentation de L'A-DROIT à Entraide Sainte-Croix, un comptoir alimentaire et vestimentaire
  - ▶ Participation au cocktail de Noël de la Ministre Carole Thériault.
- Participation à une rencontre des tables de concertation de la MRC des Etchemins

- Participation au déjeuner des partenaires de l'OMH de Lévis.

## **Représentations/Implications dans le milieu**

Les représentations à diverses instances sont pour L'A-DROIT, comme pour tout organisme communautaire, une partie importante de notre mission puisque notre identité communautaire fait en sorte que nous avons à travailler avec d'autres organismes et instances afin d'exercer notre mission. Nous avons la politique d'aller « *ou ça compte* » afin de conserver un équilibre entre la représentation et l'action. Les représentations de L'A-DROIT sont une des formes de notre implication dans le milieu.

### **AGIDD-SMQ**

L'association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est le regroupement des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale du Québec, de comités d'usagers en établissement psychiatrique ainsi que de groupes de promotion/vigilance. L'AGIDD-SMQ est le regroupement naturel de L'A-DROIT à l'échelle provinciale car ses membres remplissent la même mission que nous soit la défense de droits en santé mentale.

Nous avons poursuivi en 2005-2006 notre représentation au sein du conseil d'administration de l'AGIDD-SMQ. François Winter, coordonnateur de L'A-DROIT, a été élu pour un mandat de deux ans et il y a occupé le poste d'administrateur de notre regroupement provincial jusqu'à la fin de l'année financière, son mandat se terminant à l'assemblée générale de 2006 de l'AGIDD-SMQ.

Cette représentation, bien qu'elle ne s'effectue pas dans la région, apporte énormément à L'A-DROIT. Elle nous permet de faire connaître le vécu des personnes utilisatrices de services en santé mentale de la région de Chaudière-Appalaches à l'échelle provinciale, voire même ministérielle. De plus, elle nous permet de recevoir de l'information *de première main* concernant les diverses réformes, et changements en lien avec les lois et politiques liées à la santé mentale. Être membre du conseil d'administration de l'AGIDD-SMQ permet d'affûter notre capacité d'analyse, car cette tâche implique la participation à la rédaction de mémoires.

De plus, être au C.A. de l'AGIDD-SMQ nous permet de faire le pont entre l'action régionale et l'action nationale et ainsi agir pour défendre collectivement les droits des personnes utilisatrices de services en santé mentale. Voici la liste des activités et comités en lien avec l'AGIDD-SMQ auxquelles le **coordonnateur** a participé cette année :

- **5** Réunions régulières du conseil d'administration de l'AGIDD-SMQ et **1** réunion spéciale
- **3** Réunions spéciales et téléphoniques du C.A. de l'AGIDD-SMQ
- **3** Rencontres du comité « Plan d'action en santé mentale »
- **5** Rencontres du comité « isolement contention »

- **1** Rencontre de la direction de la santé mentale du MSSS
- **1** Présentation en Commission Parlementaire du mémoire de l'AGIDD-SMQ reliée au projet de loi 86 (Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives).
- **1** Représentation de l'AGIDD-SMQ à l'assemblée générale de la COPHAN
- **1** Représentation de l'AGIDD-SMQ lors de la rencontre avec Droits et Recours Laurentides, afin de connaître leurs motifs de désaffiliation de l'AGIDD-SMQ.
- **Participation** à l'assemblée générale de l'AGIDD-SMQ
- **Participation** au symposium MSSS-AQRP sur « Le plan d'action en santé mentale : à l'heure du rétablissement ».

Voici la liste des participations de **L'A-DROIT** dans les activités de l'AGIDD-SMQ

- **Participation** à l'assemblée générale annuelle de l'AGIDD-SMQ du 1<sup>er</sup> juin 2005 à Montréal (4 délégués).
- **Participation** à **1** « rencontre des 15 », animé par un consultant afin de discuter des problèmes vécus par les groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale.
- **1** rencontre du comité pour répondre au questionnaire dans le cadre de la démarche avec la consultante Carole Aveline.
- **1** rencontre avec la consultante Carole Aveline.
- **Participation** aux diverses consultations et actions menées par l'AGIDD-SMQ.

## **TROCASM**

La TROCASM est le regroupement régional des organismes communautaires en santé mentale pour Chaudière-Appalaches. Elle regroupe les **11** groupes d'entraide pour les personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale, les **quatre** groupes de parents et amis et le groupe régional de promotion/prévention.

Nous assistons à titre d'organisme observateur aux réunions de la table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches (TROCASM). Nous avons assisté et participé fort activement cette année à **4** rencontres de la TROCASM.

Nous avons de plus collaboré à divers travaux de la table, entre autres sur le plan d'action en santé mentale. Malheureusement, ces travaux n'ont pas vu le jour.

## **TROCCA**

La TROCCA est le regroupement régional des organismes communautaires en santé et services sociaux. Notre organisme est membre de ce regroupement sans droit de vote.

L'A-DROIT a participé à l'assemblée générale de la TROCCA de juin 2005. Nous avons participé à la rencontre des organismes régionaux de septembre 2005, ce qui a mené à notre participation au comité des organismes régionaux de la TROCCA.

La TROCCA a vécu une crise majeure cette année, cette crise a motivé L'A-DROIT, en collaboration avec deux autres organismes, à être un des trois organismes co-signataires de la demande d'assemblée générale spéciale. Cette demande a débouché sur une assemblée générale spéciale le 23 mars 2006, assemblée à laquelle nous avons participé.

### **Utilisateurs de services**

Par la disparition des comités tripartites, il n'y a pas eu de participation de personnes utilisatrices à de telles tables de concertation. Le réseau étant en réorganisation, ce dossier n'a pas été mis de l'avant en 2005-2006 mais il sera vraisemblablement une priorité en 2006-2007.

L'A-DROIT a assisté les deux personnes utilisatrices de services qui ont participé au dévoilement du plan d'action en santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches.

---

### **Vie associative**

Bien que nous ayons été particulièrement actifs cette année en regard des comités droits, notre vie associative s'est concentrée sur l'action à caractère collectif et systémique. Cette année, les comités droits ont pris un essor intéressant. Voici par comité, les activités réalisés cette année. Le détail des actions de ces sous-comités sera traité dans le point « collectif ».

#### **Comités des personnes ayant vécu une démarche de défense de droits**

Nous n'avons pas été en mesure de tenir une rencontre du comité des personnes ayant vécu des démarches de défense de droits cette année. Ce comité est composé de personnes ayant vécu une démarche de défense de droits avec L'A-DROIT, et il n'y a pas eu assez de personnes intéressées pour re-démarrer un tel comité en 2005-2006. En 2006-2007, s'il y a assez de membres, nous démarrerons de tels comités.

#### **Comités droits**

Ce comité permet aux personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale d'échanger des trucs, des astuces et de recevoir de l'information sur la défense de droits individuelle. Ces comités permettent également de partager sur les problèmes reliés aux droits dans les différentes sous-régions de Chaudière-Appalaches. La méthode employée est généralement par une séance d'information avec un échange à l'intérieur du groupe.

Il y a **2** « comités droits » dans **2** sous-régions qui ont continué leurs actions en 2005-2006 soit dans la sous-région du Littoral et la sous-région de Beauce-Etchemins. Voici les thèmes abordés lors des **4** rencontres du comité droits :

- ◆ **Le Logement**
- ◆ **Les Centres Jeunesses**
- ◆ **La Curatelle**
- ◆ **L'isolement et la contention**

<b>Comités droits</b>		
	Littoral	Beauce-Etchemins
Nombre de membres	16	7
Nombre de rencontres	4	2

### **Comité Journal**

Le comité a pour fonction de dresser les grandes lignes du journal et ses membres participent au contenu. Il s'est réuni **1** fois cette année afin de redéfinir la mise en page, comme chaque année. Le comité est composé de **10** membres.

En lien avec le nombre de membres croissant de l'organisme (**140** cette année), nous avons réduit le nombre de journaux publiés, afin de pallier aux coûts d'envoi du journal.

<b>Comités Journal</b>	
Nombre de <i>journaux</i>	5
Nombre de <i>membres</i>	10
Nombre de <i>rencontres</i>	1

### **Atelier de sensibilisation et d'information**

#### **Visite de Grégoire Ahongbonon**

Un des événements marquants de cette année en lien avec la sensibilisation et l'information est la visite en Chaudière-Appalaches de Grégoire Ahongbonon, de l'association St-Camille-de-Lellis à Bouaké en Côte d'Ivoire. Grégoire était en visite au Québec afin, entre autres, de recueillir des fonds pour son association qui vient en aide aux personnes en santé mentale en Côte d'Ivoire. Notons que les personnes vivant avec un problème de santé mentale en Côte d'Ivoire vivent dans des conditions particulièrement atroces. En effet, dans les villages, les personnes se font enchaîner à un tronc d'arbre et Grégoire et son association vont les *déchaîner* et les amènent à son centre où il y a entre autres, plusieurs occupations qu'ils peuvent effectuer afin de reprendre du pouvoir sur leur vie. À cette fin, L'A-DROIT a donné un montant symbolique à l'association St-Camille pour l'aider à poursuivre son œuvre.

#### **Dossier Jeunesse**

Par le biais de Samuel Pouliot, stagiaire dans le programme Techniques de travail social du Cégep de Lévis-Lauzon, L'A-DROIT a initié certaines actions auprès des jeunes cette année. En effet, l'objectif était de rejoindre les jeunes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale afin qu'ils puissent défendre leurs droits. Afin de répondre à cet objectif, nous voulions d'une part faire connaître L'A-DROIT aux jeunes de la région ainsi qu'aux différents intervenants oeuvrant auprès des jeunes. Voici comment se sont caractérisées nos actions dans ce dossier :

- Envoi d'une lettre aux travailleurs sociaux dans les écoles de Chaudière-Appalaches
- Diffusion dans une école secondaire intéressée (École secondaire les Etchemins à Charny) d'un atelier donné à 13 reprises aux jeunes de 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> secondaire. Nous avons ainsi rejoint plus de **400** élèves de la région.

### **Garde en établissement**

Cette année, nous sommes allés rencontrer les étudiants en techniques de travail social dans un cours d'intervention socio-juridique afin de leur expliquer le processus de mise sous garde en établissement ainsi que les principaux problèmes reliés à celle-ci. Nous avons ainsi donc rencontré plus de **40** futurs intervenants

Lors d'une journée de formation pour les intervenants à l'accueil social et de Urgence-Détresse du CSSS du Littoral, L'A-DROIT a fait une présentation des principaux problèmes reliés à l'application de l'article 8 de la P-38, article qui concerne plus spécifiquement l'intervention d'un intervenant d'un service de crise.

### **Formations**

#### **Droits et Recours en santé mentale**

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches a reçu une subvention non-récurrente afin de dispenser la formation « Droits et recours en santé mentale » à **deux** reprises. En comparaison avec les années antérieures, nous avons eu une baisse significative de cette subvention non-récurrente, ce qui a fait en sorte que nous n'avons pas été en mesure de dispenser autant de formations que souhaité. La formation Droits et Recours a été dispensée en Beauce-Etchemins et dans le Littoral.

#### **Droits et recours en santé mentale**

	Dates	Nombre de participants
Littoral	9-10 mars 2006	13
Beauce-Etchemins	15-27 mars 2006	7

#### **Être son propre défenseur et techniques de négociation**

Nous avons dispensé, tel que convenu lors de l'exercice financier précédent la formation « Être son propre défenseur et techniques de négociation » à **trois** reprises. Suite à un

*imbroglia* relié à ces budgets de formation, nous n'avons pas été en mesure de tenir la formation « Être son propre défenseur et techniques de négociations » avant la fin de l'année financière 2004-2005, nous l'avons dispensé en 2005-2006. Cette formation, d'une durée d'une journée, a été dispensée dans la région de Montmagny L'Islet, le Littoral et Beauce-Etchemins.

### **Être son propre défenseur et techniques de négociation**

	Montmagny L'Islet	Littoral	Beauce-Etchemins
Dates des rencontres	28 avril 2005	27 avril 2005	19-26 avril 2005
Nombre de participants	8	15	9

### **Collectif**

Cette année, L'A-DROIT a effectué plusieurs actions nationales et régionales en lien avec la défense collective et systémique des droits. Débuté en 2004-2005, plusieurs actions se sont concrétisés en 2005-2006 tel que l'enquête sur les droits et les médicaments, pour ne nommer que celle-la. Plus particulièrement, deux comités ont été actifs cette année afin de faire des actions à caractère systémique.

La section « Collectif » inclura tout d'abord les communications médiatiques, les sous-comités reliés à la coordination et les dossiers collectifs traités spécifiquement par la coordination.

### **Priorités triennales**

Nous avons adopté lors de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2005 les priorités triennales pour les années 2005-2008 concernant certains dossiers collectifs et associatifs. Voici un tableau succinct de l'état d'avancement des priorités triennales, en fonction des thèmes présents dans les priorités triennales :

<b>Électrochocs</b>	Envoi d'une lettre à l'agence de Chaudière-Appalaches demandant le retrait de ce traitement.
<b>Réorganisation du réseau de la santé</b>	Vigilance quant à la réorganisation en cours.
<b>Jeunes</b>	Dossier Jeunesse (voir section sensibilisation et information)
<b>Colloques régional sur l'appropriation du pouvoir</b>	Aucune action faite en 2005-2006
<b>Garde en établissement</b>	Rencontre du CSSS de Beauce (voir section collectif)
<b>Hébergement/vie sociale et relationnelle</b>	Visites d'appréciation RI-RTF

<b>Confidentialité/secret professionnel</b>	Rédaction du document « analyse des pratiques des équipes MRC concernant la confidentialité ».
<b>Assurances</b>	Aucune action faite en 2005-2006
<b>Aide sociale</b>	Aucune action faite en 2005-2006
<b>Mesures de contrôle</b>	Voir section sous-comité isolement/contention.

## **Communications médiatiques**

La *sortie* médiatique est un moyen pour un organisme comme L'A-DROIT de faire connaître la cause du respect des droits des personnes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale dans le public en général. Cela peut nous aider afin d'établir un rapport de force afin de faire avancer certains dossiers.

L'année 2005-2006 s'est caractérisée par une plus grande vigilance de L'A-DROIT vis-à-vis des médias ainsi qu'un polissage de notre action à ce niveau. Nous avons effectué **trois** sorties médiatiques qui ont pris la forme de communiqués de presse et de lettre d'opinions (3) dont une a eu un impact fort intéressant.. Voici les thèmes et dates des communiqués :

- Sortie du plan d'action en santé mentale 2005-2010 en juin 2005 – en collaboration avec le Trait d'union – communiqué de presse envoyé aux médias de Montmagny-L'Islet (2 parutions dans deux journaux locaux et 1 entrevue à la radio par la coordonnatrice du Trait d'union).
- Envoi d'une lettre d'opinion aux principaux journaux (le soleil, le devoir, le journal de Québec) en lien avec notre communiqué de presse sur le plan d'action en santé mentale (non-publiée).
- Lettre d'opinion le 13 janvier 2006 au journal « Le Soleil » en réponse aux propos d'un porte-parole d'Élections Canada mentionnant qu'il est problématique que les personnes sous curatelle puissent voter. Cette lettre d'opinion a suscité un appui le lendemain d'un autre lecteur et trois jours plus tard, le directeur général d'Élections Canada, Jean-Pierre Kingsley y répliquait dans la section opinion du journal le Soleil. Il s'agit d'une petite victoire, puisque M. Kingsley s'est senti tenu de répliquer à la lettre diffusée par L'A-DROIT.
- Lettre d'opinion le 14 mars envoyée au journal « Le Soleil » en réponse au témoignage d'un parent qui demandait publiquement l'obligation légale pour les personnes en santé mentale de consommer leurs médicaments (non-publiée).

## **Guide sur les témoignages**

Nous avons débuté en 2005-2006 à recueillir des témoignages dans le but de produire un guide des témoignages de personnes vivant avec un problème de santé mentale

ayant vécu des abus reliés à leurs droits. Le projet va bon train, nous souhaitons publier le guide en 2006-2007.

## **Sous-comités**

### **Isolement et contention**

Nous travaillons le dossier de l'isolement et la contention à L'A-DROIT en lien avec l'application des orientations ministérielles de 2002 qui visaient à réduire les différentes mesures de contrôle (isolement et contention).

Il y a eu un sous-comité isolement/contention qui s'est mis en place à L'A-DROIT cette année. Ce sous comité était composé du coordonnateur de L'A-DROIT et de 3 membres de l'organisme. Le comité s'est réuni à 3 reprises. Les actions de l'an dernier ont particulièrement porté fruits car L'A-DROIT a reçu cette année plusieurs demandes en lien avec la problématique de l'isolement et la contention. Nous avons continué la diffusion du dépliant sur les droits vs les mesures de contrôle.

En ce qui à trait aux actions effectuées en regard de l'isolement et la contention, L'A-DROIT a continué à déléguer un représentant (François Winter) aux réunions du comité isolement/contention de l'AGIDD-SMQ. Bien que les actions de l'AGIDD-SMQ soient à portée nationale, elles ont un impact direct dans notre région et c'est pour cette raison que nous y avons délégué un représentant.

L'A-DROIT a débuté une action en regard des protocoles d'application des mesures de contrôle. Ainsi donc, nous avons fait la demande et effectué l'analyse des différents protocoles d'application des mesures de contrôle pour les établissements ayant un département de psychiatrie. Cette action est à poursuivre en 2006-2007.

### **Information sur la médication**

Le sous-comité information sur la médication a été mis en place afin de faire des actions dans ce sens. Ce sous comité était composé du coordonnateur de L'A-DROIT et de 4 membres de l'organisme. Le comité s'est réuni à 3 reprises.

Le comité a fait cette année le lancement de l'enquête (première version) lors de l'assemblée générale de L'A-DROIT et a diffusé la version finale à compter du 13 juillet. L'enquête a été diffusée partout dans la région ainsi qu'à l'intérieur de l'AGIDD-SMQ.

Afin de poursuivre le travail entrepris, L'A-DROIT a effectué à l'hiver 2006 une tournée d'appropriation de l'enquête dans la région de Chaudière-Appalaches. Nous avons visité les groupes d'entraide suivants en 2005-2006:

- |                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| - La barre du Jour (Bellechasse) | 4 participants  |
| - Le murmure (Robert-Cliche)     | 13 participants |
| - Aux Quatre vents (Desjardins)  | 8 participants  |

- Les nouveaux sentiers (L'Islet)	3 participants
- La passerelle (Chutes-de-la-Chaudière)	19 participants
- L'Éveil (Les Etchemins)	4 participants
- L'Oasis (Lotbinière)	9 participants
- Le Trait d'union (Montmagny)	10 participants

Lors de cet atelier, nous présentions les principaux résultats de l'enquête ainsi qu'une action mobilisatrice en lien avec la problématique du respect des droits et des médicaments.

L'A-DROIT a également fait la présentation de l'enquête lors d'une rencontre avec les cadres responsables de la santé mentale au CSSS de Beauce.

## **Dossiers collectifs**

### **Électrochocs**

En lien avec les actions du comité provincial « Pare-chocs », L'A-DROIT a effectué une demande à l'Agence de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches le retrait de la pratique des électrochocs pour la région de Chaudière-Appalaches en juin 2005. L'Agence de Chaudière-Appalaches a répondu par la négative à notre demande, mentionnant qu'il en allait de la responsabilité des comités des médecins dentistes et pharmaciens (CMDP) des établissements de valider la pertinence des traitements prescrits.

### **Garde en établissement**

Pour ce qui est du dossier de la garde en établissement, nous avons constaté depuis plusieurs années que le personnel des centres hospitaliers connaît peu le processus d'hospitalisation involontaire, ce qui génère bien souvent des abus. De plus, le processus de mise sous garde en établissement (garde préventive, garde provisoire et garde en établissement) est bien souvent administré avec un certain laissé-aller, ce qui fait en sorte que la personne est brimée à l'intérieur de cette procédure.

Tel que mentionné plus haut, L'A-DROIT a rencontré le personnel cadre du CSSS de Beauce, afin de discuter des points positifs et négatifs reliés au respect des droits sur le territoire de ce CSSS.

### **Plan d'action en santé mentale**

Le plan d'action en santé mentale a mobilisé beaucoup d'actions collectives cette année en regard des actions collectives de L'A-DROIT. La coalition provinciale en santé mentale a suggéré que les organismes rencontrent leur député afin de les sensibiliser sur l'importance des revendications du milieu communautaire alternatif en santé mentale

pour qu'elles soient incluses dans le plan d'action 2005-2010. Le coordonnateur de L'A-DROIT est allé rencontrer les députés/ministres ou les attachés politiques suivants afin de les sensibiliser à nos revendications :

- Janvier Grondin, député ADQ de Beauce-Nord, le **18 avril 2005**
- Carole Théberge, ministre de la famille, de la condition féminine et des aînés, ministre responsable de Chaudière-Appalaches (jusqu'en mars 2006) et députée Libérale de Lévis, le **18 avril 2005**
- Diane Leblanc, 2<sup>ième</sup> vice-présidente de l'assemblée nationale, députée Libérale de Beauce-Sud, le **16 mai 2005**
- Sylvie Roy, députée ADQ de Lotbinière, le **29 juin 2005**

### **Confidentialité – équipes MRC**

Nous nous sommes fait interpellé par un groupe communautaire à l'automne 2005 concernant la question de la confidentialité dans les équipes MRC. Le problème consiste que certains représentants de diverses organisations (groupes communautaires en santé mentale, hôpital et CLSC) lors de rencontres d'équipes MRC discutent de la situation des personnes sans leur consentement. La confidentialité étant un des principaux problèmes dans la région de Chaudière-Appalaches, L'A-DROIT avait par les années passées dénoncé les systèmes qui pourraient venir à l'encontre de celle-ci (entre autres, le suivi systématique des clientèles) mais cela n'avait pas été fait à l'intérieur d'un document.

Le document nommé « Analyse des pratiques des Équipes MRC en santé mentale relatives à la confidentialité » a été approuvé par le CA de L'A-DROIT le 16 février dernier. À cette fin, nous avons débuté la diffusion à l'échelle régionale de notre document en rencontrant le directeur de la santé mentale au CSSS de Beauce, M. Jean-Luc Parenteau le 16 mars 2006. D'autres rencontres sont prévues en 2006-2007 afin d'effectuer la diffusion du document et des actions seront portées, en lien avec les réponses reçues des différentes équipes MRC de la région.

### **RI-RTF**

L'A-DROIT a fait partie de l'équipe ministérielle des visites d'appréciation dans les RI-RTF pour les ressources hébergeant des personnes qui vivent avec un problème de santé mentale. Nous avons effectué une série de visites d'appréciation en 2005-2006. Ces visites consistaient à se rendre dans des RI-RTF afin d'apprécier un certain nombre de critères, afin d'en faire rapport au MSSS.

### **Membership**

Cette année, nous avons été particulièrement actifs relativement au membership. Nous avons mis l'accent sur le recrutement de nouveaux membres pour l'organisme et plusieurs personnes qui étaient membres les années antérieures se sont réabonnés, grâce à des avis de renouvellement envoyés avec les envois aux membres. Lorsque

beaucoup de gens se joignent à un collectif comme L'A-DROIT, cela donne davantage de crédibilité lorsque nous prenons position au nom des personnes utilisatrices de services de la région. Nous sommes fiers de compter cette année **140 membres**, soit une augmentation de **44%** par rapport à l'an dernier. Les principaux services aux membres sont :

- L'envoi du journal de L'A-DROIT par la poste.
- L'envoi des communiqués de presse par courriel
- L'opportunité de participer à la vie démocratique de l'organisme.
- L'information quant aux différentes formations offertes par L'A-DROIT.

## Membres

	<u>Total</u>	<u>Littoral</u>	<u>Beauce- Etchemins</u>	<u>Amiante</u>	<u>Montmagny- L'Islet</u>	<u>Extérieur</u>
	140	81	33	2	22	2

## Aide et accompagnement

Une des grandes réussites de l'année 2005-2006 fût l'augmentation de la demande de l'aide et l'accompagnement. Nous sommes en effet passés de **236** accompagnements à **391** accompagnements, du jamais vu pour nous!

Voici le sommaire des appels et des accompagnements pour 2005-2006.

	Total	Littoral	Beauce- Etchemin	Amiante	Montmagny- L'islet	Extérieur
Appels	2386	1514	414	103	120	235
Accompagnement	391	258	82	25	26	0
Nouvelles demandes	223	137	53	14	17	2

### Appels les plus significatifs :

379 Garde en établissement  
280 Coordination  
259 Information  
177 Autres (ex. mise en demeure,  
hébergement, dette)  
162 Vie démocratique  
113 Demande d'accompagnement  
108 Aide sociale  
86 Support  
74 Curatelle/Tutelle  
61 Administration

Statistiques  
pour la période  
d'avril 2004 à  
mars 2005

	Littoral	Beauce- Etchemins	Amiante	Montmagny- L'Islet	Extérieur	Total
<b><u>Appels reçus/ sous-régions</u></b>						
Accès au dossier	3	2	0	0	0	5
Accès aux services	25	8	7	3	0	43
Administration	41	0	2	0	18	61
Aide juridique	12	9	0	0	0	21
Aide sociale	85	14	6	0	3	108
Assurances	25	1	3	2	2	33
Assurances- emploi	3	0	0	3	3	9
Avocat	32	14	0	2	4	52
Centres jeunesses	5	1	0	0	0	6
Changement de prof. de la santé	12	25	0	2	0	39
Changement d'établissement	11	0	0	0	0	11
CLSC	1	0	2	0	0	3
Comité	22	10	0	1	1	34
Coordination	113	15	3	12	137	280
Cour (accompagnement)	8	1	0	0	1	10
Cour (préparation)	4	0	0	0	0	4
CSST	2	2	0	3	0	7
Curatelle/Tutelle	25	48	0	0	3	74
Demande d'accompagnement	64	25	17	2	5	113
Divorce	3	5	4	0	0	12
Formation	16	17	0	4	1	38
Garde d'enfant	21	2	0	0	0	23
Garde en établissement	<b><u>256</u></b>	85	10	27	1	379
Information	177	30	17	16	19	259
Information sur la médication	10	3	1	1	3	18
Logement	40	9	2	0	3	54

Médiation	0	0	0	0	0	0
Médication	13	1	0	1	0	15
Ordonnance d'hébergement	42	4	0	0	0	46
Organisme	1	1	0	0	0	2
Pension alimentaire	0	0	0	0	0	0
Plainte	29	6	2	0	0	37
Plainte contre un établissement	44	3	0	7	0	54
Plainte contre un professionnel	17	5	2	1	0	25
Promotion	4	1	0	1	0	6
Qualité des services	0	0	0	0	0	0
Recouvrement	1	0	0	0	0	1
Refus de traitement	0	1	0	0	0	1
Régie des rentes	6	2	2	0	0	10
Représentation	1	2	1	0	0	4
SAAQ	9	0	0	0	0	9
Sécurité publique	8	1	0	0	0	9
Support	56	6	3	4	17	86
Travail	18	2	1	5	2	28
Vie démocratique	126	25	0	10	1	162
Autre avec explication	117	28	20	13	9	177
<b>Total</b>	<b>1514</b>	<b>414</b>	<b>103</b>	<b>120</b>	<b>235</b>	<b>2386</b>

**Accompagnement  
et rencontre**

	<b>Littoral</b>	<b>Beauce- Etchemins</b>	<b>Amiante</b>	<b>Montmagny- L'Islet</b>	<b>Total</b>
Accès au dossier	0	0			0
Accès aux services	1	0	1		2
Administration	0	0			0
Aide juridique	16	2			18
Aide sociale	16	1	1		18

Assurances	6			1	7
Assurances-emploi	2	1		1	4
Avocat	10	0			10
Centres jeunesse	2			1	3
Changement de prof. de la santé	3	10			13
Changement d'établissement	3				3
CLSC	0	0	1		1
Comité	0	0			0
Cour (accompagnement)	20	2		0	22
Cour (préparation pour assiter)	13	1		4	18
CSST	7	1			8
Curatelle/Tutelle	8	10			18
Demande d'accompagnement	2	6	1		9
Divorce	2	0	1	1	4
Formation					0
Garde d'enfant	8	1			9
Garde en établissement	37	21	4	4	66
Information	4	1	1	0	6
Logement	10	5			15
Médiation	0				0
Médication		1			1
Ordonnance d'hébergement	4	5			9
Organisme	1	0			1
Pension alimentaire		0			0
Plainte	15	3			18
Plainte contre un établissement	15	0		1	16
Plainte contre un professionnel	15	2	1	3	21
Recouvrement	0				0
Régie des rentes	2	1	9	2	14
SAAQ	1		1		2
Travail	6	1		4	11
Autre avec explication	24	6	4	4	38
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>82</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>391</b>

## Plaintes collectives

Il est dans la mission de L'A-DROIT de favoriser l'expression collective de situations individuelles afin d'établir un rapport de force avec les dispensateurs de services. À ce titre, nous avons favorisé l'émergence de plusieurs « plaintes collectives » cette année mais ces démarches n'ont pas abouti.

## Accompagnements les plus fréquents :

### Garde en établissement : 66

Pour la troisième année consécutive, le dossier de la garde en établissement est celui où nous avons effectué le plus d'accompagnements. Petite différence cette année, nous avons effectué presque le **double** d'accompagnements comparativement à l'an dernier en lien avec ce dossier.

Il semble y avoir, dans la région de Chaudière-Appalaches, une hausse de mise sous garde en établissement. Voici les principaux problèmes rencontrés chez les personnes qui sont mises sous garde en établissement :

- **Manque d'information sur les droits** : Une partie du personnel des centres hospitaliers de la région connaît peu le processus de mise sous garde, ce qui fait en sorte que des personnes reçoivent souvent de mauvaises informations. Aussi, il est difficile en Chaudière-Appalaches d'avoir des réponses à ses questions concernant la garde en établissement
- **Manque de respect du processus** : En Chaudière-Appalaches, il est fort fréquent que les hôpitaux ne respectent pas les durées prescrites par la Loi, tant pour la procédure de mise sous garde en établissement que pour la date de sortie. Plusieurs personnes cette année ont été hospitalisées illégalement après les délais prescrits.
- **Durée des garde trop longues** : Dans certains hôpitaux, on fait la demande à la Cour du Québec que les durées de garde en établissement soient de 60 jours et plus. Une personne peut-elle être dangereuse aussi longtemps dans une perspective d'une hospitalisation de courte durée?
- **Notion élargie de la dangerosité** : Des comportements dérangeants sont souvent considérés comme dangereux. Exemples : des rêves artistiques de grandeur, des projets d'envergures, un trait de personnalité ex : une personne souriante. Même avant une évaluation psychiatrique, une personne soumise à une garde provisoire en vue d'une évaluation psychiatrique est considérée comme dangereuse.
- **Utilisation de la garde en établissement comme menace (pour forcer l'acceptation de la médication par exemple)** : Plusieurs personnes hospitalisés qui refusaient de prendre de la médication se sont fait menacer par le psychiatre de subir une ordonnance de traitement ou d'hébergement. C'est systématique chez nous, si la personne refuse de prendre sa médication, sa sortie de l'hôpital est beaucoup plus longue.

- **Recours à l'isolement et la contention** : Ces mesures sont omniprésentes dans la région, elles sont sur-utilisées pour des motifs qui ne sont pas des motifs d'exception. Les personnes dérangeantes, impolies, qui refusent de prendre la médication sont souvent victimes de ces abus. Les mesures alternatives sont rares et ne sont pas utilisées.

Nos actions en aide et accompagnement ont principalement consisté à rencontrer les personnes, évaluer le recours possible à effectuer, les aider à négocier avec le personnel en place, et les accompagner pour rencontrer leur psychiatre et le Tribunal Administratif afin de contester leur mise sous garde. Dans le cadre de ces démarches, nous avons aidé les personnes qui en faisaient la demande à se trouver un avocat.

### **Accompagnement à la cour : 22**

Nous avons accompagné dans l'année 2005-2006 des personnes à la cour autant que pour des dossiers de droit civil et de droit criminel. Le nombre total de ces accompagnements a doublé comparativement à l'année précédente. Nos actions pour de tels dossiers sont d'accompagner la personne, lui donner des conseils et être présents en support.

### **Plainte contre un professionnel de la santé : 21**

Les plaintes contre des professionnels de la santé constituent une bonne part des interventions que nous avons effectuées cette année, comme chaque année. Les personnes ayant fait des démarches avec nous désiraient faire une plainte principalement vis-à-vis leur psychiatre, leur médecin et leur intervenant(e) de CLSC. Nous avons aidé les personnes à rédiger leur lettre de plainte et nous les avons assisté lors des rencontres associées à celles-ci.

Il est important de mentionner que L'A-DROIT est le seul organisme travaillant uniquement pour la personne et ce, en fonction de ses demandes. Si les personnes utilisatrices de services ne désirent pas vivre le processus de plainte à l'intérieur du réseau de la santé, nous les accompagnerons dans des recours autres. À noter cette année, il y a eu davantage de plaintes qui nécessitaient un cheminement externe au processus du réseau de la santé (ordre professionnels, recours immédiat au protecteur du citoyen, anciennement protecteur des usagers).

### **Aide sociale : 18**

Bon an mal an, l'aide sociale est une source d'abus importante dans notre région. Les demandes reliées à l'aide sociale étaient principalement afin d'obtenir un barème (contraintes sévères à l'emploi) et contester une dette. Nous informions la personne de ses droits, et l'aidions à élaborer des stratégies

afin d'obtenir justice. Nous accompagnons également les personnes dans les rencontres auprès des instances concernées (TAQ, révision).

### **Curatelle/Tutelle : 18**

En grande demande cette année, la question de la tutelle et de la curatelle ont occupé une bonne partie de nos interventions. Les démarches dans ce type de dossiers sont bien souvent reliées à la revendication d'un droit à l'intérieur d'un régime de protection, d'une contestation d'un tel régime, d'un changement d'un tuteur/curateur ou d'une plainte contre celui-ci.

Nos démarches dans ce type de dossiers sont d'informer la personne, de l'assister dans l'exercice de son recours et de l'accompagner dans ses démarches de revendication de droits.

### **Conclusion**

Au cours de l'année 2005-2006, L'A-DROIT a répondu à la demande individuelle, aidant presque le double de personnes comparativement à 2004-2005. De plus, nous avons fait davantage en ce qui concerne l'intervention collective et systémique, tout en nous plaçant dans un rôle de leader dans notre association provinciale. S'il est une conclusion que nous pouvons tirer de cette année fort mouvementée, c'est que nous avons répondu aux besoins des personnes et qu'il y a beaucoup de problèmes dans la région de Chaudière-Appalaches reliés aux droits des personnes qui vivent et ont vécu avec un problème de santé mentale.

Ce rapport d'activités a comme objectif de faire ressortir l'ensemble des accomplissements de notre dernière année. Il est indubitable qu'il y a beaucoup de travail à accomplir afin de faire respecter les droits des personnes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches.

---

Claude Asselin  
Président du conseil d'administration  
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

---

Hélène Chabot  
Secrétaire  
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

### **Coordonnées :**

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches  
5935, rue Saint-Georges, bureau 130  
Lévis, Qc. G6V 4K8  
Téléphone : (418) 837-1113  
Sans frais : 1-866-837-1113  
Fax : (418) 837-8555  
Courriel : [la-droit@bellnet.ca](mailto:la-droit@bellnet.ca)

Site Internet : [www.ladroit.org](http://www.ladroit.org)

